



Par e-mail : Gesetzesrevisionen@bfe.admin.ch

Berne, le 1^{er} avril 2025

Consultation : Contre-projet indirect (modification de la loi sur l'énergie nucléaire) à l'initiative populaire « De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout) »

Madame, Monsieur,

Vous avez invité notre parti à prendre position sur le projet de consultation visé en titre. Nous vous remercions de nous offrir l'opportunité de nous exprimer à ce sujet.

Le projet porté à consultation concerne la prise de position du Conseil fédéral sur l'initiative populaire « De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout) ». Il recommande de rejeter l'initiative et de lui opposer un contre-projet indirect qui prévoit de lever l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires. Pour ce faire, le projet mis en consultation prévoit une adaptation de la loi sur l'énergie nucléaire.

Priorité inconditionnelle au développement des énergies renouvelables

Les besoins en électricité de la Suisse ne cessent de croître, notamment en raison des engagements pris en faveur de l'objectif zéro net, qui implique une électrification accrue de nombreux secteurs tels que la mobilité et la chaleur (chauffage). Dans un contexte global de décarbonisation, la Suisse est en phase de transition énergétique, marquée par un éloignement progressif des énergies fossiles, au profit des énergies renouvelables. Garantir un approvisionnement en électricité sûr et suffisant est un enjeu crucial pour le pays et constitue une préoccupation majeure du Centre. Soutenant une politique climatique durable, sociale et innovante, le Centre s'engage pleinement dans cette transition pour répondre aux besoins actuels tout en respectant les aspirations futures.

De manière générale, Le Centre rejette catégoriquement l'initiative populaire « De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout) » et accueille le contre-projet indirect du Conseil fédéral avec de telles réserves qu'il ne saurait l'accepter en l'état. Engagé fermement en faveur de la sécurité de l'approvisionnement énergétique, Le Centre est conscient de la nécessité d'un dialogue ouvert et constructif sur l'énergie nucléaire. Cependant, il est essentiel pour Le Centre que ces discussions ne se fassent pas au détriment des efforts et des investissements nécessaires dans le domaine des énergies renouvelables indigènes. Cela risquerait de remettre en cause une orientation claire, fondée sur la volonté populaire, exprimée en 2017 à une large majorité, ainsi que toutes les décisions populaires ultérieures qui en découlent, notamment l'acceptation par une ferme majorité de la population des votations relatives à la loi sur le climat et l'innovation (LCI) ainsi qu'à la loi fédérale concernant un approvisionnement en électricité sûr basé sur les énergies renouvelables (Mantelerlass). Le Centre ne l'accepterait pas.

Les préoccupations du Centre sur l'initiative « Stop au blackout » et le contre-projet indirect se trouvent par conséquent nourries par un questionnement d'ordre démocratique. A travers son changement de loi, le Conseil fédéral se permet d'aller à l'encontre de la volonté des citoyens et citoyennes concernant un sujet particulièrement clivant sans pour autant les consulter.

Outre les enjeux liés la légitimité démocratique, à la sécurité et à l'approvisionnement en uranium, plusieurs questions fondamentales restent ouvertes. Parmi elles figurent la faisabilité technique et le temps nécessaire

pour espérer pouvoir bénéficier de l'électricité produite par une hypothétique nouvelle centrale nucléaire. Dans un contexte où la transition énergétique doit s'accélérer, ces incertitudes interrogent sur la pertinence d'investir dans des technologies dont la mise en œuvre pourrait s'étaler sur plusieurs décennies.

La question du financement mérite également d'être examinée avec attention. Il est peu probable que les entreprises électriques soient disposées à investir dans de nouvelles centrales nucléaires, puisqu'elles ne sont pas rentables. Si une telle voie devait être soutenue par des subventions publiques, il serait indispensable de clarifier les coûts réels pour la collectivité ainsi que les sources de financement. Encore une fois, un tel financement ne devrait en aucun cas se faire au détriment des énergies renouvelables indigènes.

Enfin, la gestion des déchets radioactifs demeure un problème non résolu et coûteux. Ce défi soulève non seulement des enjeux techniques, mais également des considérations éthiques majeures, en particulier concernant la responsabilité de garantir une gestion des déchets qui ne lègue pas un fardeau disproportionné aux générations futures.

Ces nombreux questionnements et incertitudes, ainsi que les réponses incomplètes offertes par le Conseil fédéral, conduisent Le Centre à être particulièrement prudent en abordant la question du nucléaire et, ce faisant, à rejeter le contre-projet indirect du Conseil fédéral en son état actuel. La sécurité de l'approvisionnement énergétique et l'électrification croissante de la société invite certes à faire preuve d'un certain pragmatisme. Mais, avant même de modifier la trajectoire prise par la politique énergétique suisse, il convient, de mener une réflexion de fond et démocratique sur le sujet.

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de prendre position et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures,

Le Centre

Sig. Gerhard Pfister
Président Le Centre Suisse

Sig. Gianna Luzio
Secrétaire générale Le Centre Suisse